



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des  
Territoires**

Aurillac, le 2 avril 2024

**Dossier n° : AE 24.0135**

**Demandeur : MOYNAC Evelyne**

**Date d'enregistrement de la demande : 14/03/24**

**Date limite de candidature : 14/06/2024**

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 14/07/24.
- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
AYRENS	44,48	Indivision LACASSAGNE	Section C 441,444,460,461, Section D 172,396j,k, Section E14,16,33j,k,35j,k,38, 39,44j,k,l,69j,k,74j,k,75,76,82, 83,84,85j,k,86j,k,87j,k,l,91, 412,457,460,489,491, 538,597,711j,k,791,
TEISSIERES-DE-CORNET	0,35	Indivision LACASSAGNE	Section C 71,

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :  
<https://www.cantal.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Agriculture/Politique-Fonciere>, dans les rubriques Politiques  
publiques/Agriculture/Politique foncière